

Retour sur quelques questions abordées lors du Conseil municipal du 28 novembre.

Demandes de subventions pour la voirie...

Parmi les priorités du Plan action voirie figurent les réfections, au printemps 2007, de deux grands ensembles de voies.



Les avenues Viviers et Pasteur, tout d'abord, revêtent un intérêt particulier en terme de requalification urbaine en assurant la liaison entre les quartiers Nord, le collège les 2 Pins et le centre-ville. Les rues de l'Industrie, de la Gendarmerie et Jean-Philippe-Rameau quant à elles, se situent dans un quartier des Près Saint-Martin qui connaît, depuis ces trois dernières années, une véritable mutation urbaine. Ces travaux importants consistent en une réfection totale de la chaussée, des réseaux divers (notamment du pluvial et de l'éclairage public), l'aménagement de mails piétons, de trottoirs, le tout accompagné de plantations (arbres, pelouses et massifs) et de divers mobiliers urbains (bancs, fontaines, corbeilles à papier ...). Le montant prévisionnel des deux opérations est estimé à 2 300 000 € HT.

Le conseil municipal, unanime, autorise M. le maire à déposer des demandes de subventions auprès du Conseil général de l'Hérault, de la Région Languedoc-Roussillon et de l'Europe.

... et pour le groupe scolaire Anatole-France

En faisant de l'éducation une de ses priorités, la Ville restructure ses groupes scolaires afin d'offrir aux élèves les meilleures conditions d'études possibles. Elle souhaite ainsi terminer en 2007 la restructuration et l'extension du groupe scolaire Anatole-France. Il s'agit donc, avec cette 3^e tranche, de procéder à la réhabilitation de l'école



maternelle, des salles de l'étage, de créer un ascenseur au sein de l'école Anatole-France 2, de remplacer les menuiseries quand nécessaire, de reprendre la toiture et de créer une nouvelle entrée au groupe scolaire. Le montant de ces travaux est estimé à 728 350 € HT. La commune aura ainsi investi près de 3 millions d'euros pour la réalisation complète de ce programme. Une demande de subvention sera déposée auprès du Conseil général, de l'Etat, et de l'Europe.

Création d'une chambre funéraire

Le conseil municipal, à l'unanimité, a émis un avis favorable sur le projet de création d'une chambre funéraire sur la ZAC du Félibre à proximité du cimetière de La Peyrade. La ville ne disposait pas encore d'un tel équipement, service de proximité répondant à un réel besoin pour les familles.

Déchets : modification du règlement

Il appartient à la Communauté d'agglomération du bassin de Thau (CABT) de mettre en place un règlement pour l'élimination des déchets ménagers et assimilés. Celui-ci a pour objet de définir les conditions de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés sur son territoire. Afin de parfaire la collecte et en l'absence de filière parallèle à proposer aux usagers, il est demandé à la CABT la modification de l'article 9 du règlement, afin que les déchets électriques et électroniques (ordinateurs, imprimantes, téléviseurs, radios, portables, appareils électroménagers...) soient acceptés en déchetterie. D'autre part, dans le but de ne pas freiner la réhabilitation du site de la décharge d'inertes, il est demandé à la CABT de modifier l'article 16 du règlement, afin de supprimer la limitation (à 50 m³) du volume de dépôt hebdomadaire par entreprise. Adopté à l'unanimité.

carnet

NOVEMBRE Naissances

Mathis de Stéphane Chevrel et de Delphine Jalby. Anaïs de Karima Gillaizeau. Lilou de Jérôme Souliers et de Sandrine Mallah. Ewan de David Torres et de Christine Mallard. Baptiste de Tony Laurent et de Estelle Métails. Morgane de Florent Merenna et de Céline Rivière. Gino de Stephan Lanzola et de Sophie Plovie. Victor de Laurent Gleizes et de Claire Tedenac. Mohamed de Aïssa El Moussaoui et de Christine Gérard. Marvin de Julien Magnier et de Stéphanie Landais. Anaëlle de Daniel Ovéjéro et de Laurence Gandrille. Aïvy de Pierrick Cabrera et de Aude Amiand. Margot de Yohan Fournié et de Mélanie Testu. Abir de Aziz El Khazzar et de Khadija Smahi. Mathilde de Cédric Roux et de Vanessa Laurent. Mélina de Philippe Vujicic et de Laëtitia Evanno. Raphaël de Patrick Demets et de Christine Gimenez. Jeremy de Gilles Metge et de Céline Maurin de Carnac. Mattéo de Cody Fernandez Cabrera et de Laure Ciano. Sara de Hicham Lamdakar et de Christine Autuori. RECTIFICATIF DE SEPTEMBRE : Mathieu de Christophe Muel et de Angélique Garcia.

Mariages

Thierry Malric et Marjorie Nossek. Sylvain Drieux et Aurélia Guibert. Michel Vallon et Léthissia Boudou. Frédéric Goergen et Sophie Gérard.

Décès

Lucie Schloup épouse Fortino. Lucette Delon veuve Veyre. Pierre Fabre. Paul Roupin. Christiane Davy veuve Taverne. Carmen Cascales veuve Mengual. Jean Bueno. Mireille Barbet épouse Fromant.

Les conseils municipaux sont ouverts au public. L'ordre du jour du conseil municipal est affiché quelques jours avant à l'Hôtel de Ville et sur le site Internet de la Ville. Les comptes rendus complets sont également affichés et publiés après validation par le conseil.